**PREPARATION DES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE**

**Document d’auto-évaluation des PLP « Mathématiques – Physique, Chimie »**

Le rendez-­vous de carrière est l’occasion pour l’agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu’au premier rendez-­vous de carrière ou depuis le précédent rendez-­vous de carrière. Il peut notamment s’appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation (arrêté du 1er juillet 2013-­ BO n°30 du 25 juillet 2013) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez-­vous de carrière » que l’agent a la possibilité de renseigner et, s’il le souhaite, de remettre aux évaluateurs avant ou lors des entretiens. Il pourra s’aider, pour évaluer le niveau d’expertise de ses compétences professionnelles, du document d’aide au positionnement fourni en annexe.

*Extrait du document « compte-rendu du rendez-vous de carrière des enseignants »*

***(AC : à consolider – S : satisfaisant – TS : très satisfaisant – E : excellent)***

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Niveau d’expertise**  **Compétences** | **AC** | **S** | **TS** | **E** | *Observables permettant d’évaluer le niveau d’expertise des compétences*  *(Voir en annexe liste d’observables)* |
|  |  |  |  |  |  |
| 1. **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique** |  |  |  |  |  |
| 1. **Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves** |  |  |  |  |  |
| 1. **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves** |  |  |  |  |  |
| 1. **Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves** |  |  |  |  |  |
| 1. **Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves** |  |  |  |  |  |
| 1. **Coopérer au sein d'une équipe** |  |  |  |  |  |
| 1. **Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école / l’établissement** |  |  |  |  |  |
| 1. **Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages** |  |  |  |  |  |
| 1. **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques** |  |  |  |  |  |
| 1. **Accompagner les élèves dans leur parcours de formation** |  |  |  |  |  |
| 1. **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel** |  |  |  |  |  |

**ANNEXE : LISTE D’OBSERVABLES PERMETTANT LE POSITIONNEMENT**

**DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL « Mathématiques – Physique, Chimie »**

**Références**: - Référentiel des métiers du professorat et de l’éducation – Arrêté du 1er juillet 2013

* Mise en œuvre des rdv de carrière des personnels enseignants, d'éducation et de psychologues du ministère chargé de l'éducation nationale - Arrêté du 5 mai 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétences évaluées dans le cadre des rendez-vous de carrière**  **Arrêté du 5 mai 2017** | **Correspondance**  ***Référentiel des métiers du professorat et de l’éducation***  ***Arrêté du 1er juillet 2013*** | **Liste non exhaustive d’observables permettant d’évaluer le niveau d’expertise des compétences** |
|  |  |  |
| 1. **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique** | **P1.** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique | * Maîtrise les trois disciplines à enseigner ; * Connaît les programmes des classes qui lui sont confiées ainsi que les acquis des cycles précédant et suivant ; * Maitrise le tableur, les logiciels de géométrie dynamique, les logiciels d’acquisition de données, les logiciels de programmation, les logiciels de classe virtuelle selon les préconisations des programmes ; * Maitrise des repères historiques et épistémologiques ; * Maîtrise des outils de calculs ; * Maîtrise la démarche expérimentale dans les trois disciplines ; * Est capable de mettre en œuvre une démarche mathématique, une démarche scientifique ; * Connaît les risques propres aux laboratoires de physique, chimie ; * Connaît le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; * Connaît les différents modèles d’enseignement et leurs effets ; * Connaît les différentes formes de différenciation pédagogiques ; * Maîtrise le vocabulaire spécifique des disciplines ; * Connaît la règlementation relative aux diplômes professionnels et au DNB pour les mathématiques et la physique chimie (organisation de la formation, examens). |
| 1. **Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves** | **P2.** Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement | * Construit des séquences d’apprentissage visant à promouvoir la maîtrise de langue française orale et/ou écrite ; * Construit des séquences d’apprentissage visant à favoriser le passage d’une forme de langage courant à un langage mathématique ou scientifique et inversement ; * Construit des séquences d’apprentissage visant à favoriser la lecture, la compréhension, la production de documents mathématiques ou scientifiques ; * Utilise un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves (mais qui n’est pas celui des élèves) ; * Veille à donner des documents exempts de fautes d’orthographe, de grammaire, de syntaxe… ; * Veille à la qualité des annotations portées sur les cahiers, les copies des élèves ; * Veille à la qualité des supports visuels utilisés ; |
| **CC7**. Maîtriser la langue française à des fins de communication | * Utilise un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle (élèves, parents d’élève, collègues, personnels de direction, inspecteurs, …) ; * Est capable de décrire et d’expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d’élève. * Connaît et emploi les règles de communication écrite propre à l’institution. |
| 1. **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves** | **P3.** Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves | * Veille à la conformité des objectifs d’apprentissage avec ceux des programmes en vigueur ; * Sait construire un plan prévisionnel de formation en cohérence avec les compétences à construire ; * Prend en compte le socle commun de connaissances de compétences et de culture ; * Fixe, explicite les objectifs à atteindre ; * Contextualise son enseignement (lien avec la profession, la vie courante, d’autres disciplines…) ; * Construit des séquences d’apprentissage fondée sur une didactique de la résolution de problèmes ; * Choisit de façon pertinente les situations déclenchantes ; * Favorise l’expérimentation en mathématiques, en physique et en chimie ; * Utilise les outils numériques pour expérimenter en mathématiques et en physique, chimie ; * Différencie son enseignement en fonction des rythmes d’apprentissage et des besoins de chaque élève ; * Sait construire et animer des séquences d’apprentissage en co-intervention. |
| **CC3.** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage | * Connaît les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte ; * Connaît les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche ; * Tient compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative. |
| **CC4.** Prendre en compte la diversité des élèves | * Exploite les informations disponibles dans le livret scolaire unique (LSU) ; * Exploite les résultats des tests de positionnement d’entrée au LP (Première année de CAP, 2nde professionnelle) ; * Sait diagnostiquer les compétences des élèves ; * Prend en compte les parcours antérieurs des élèves (Ex : élèves de CAP ou de seconde GT intégrant une première professionnelle ; élèves de 3 prépa-métiers, de SEGPA intégrant une seconde professionnelle…) ; * Sait utiliser les dispositifs institutionnels pour répondre aux besoins des élèves (Consolidation des acquis ; accompagnement personnalisé, poursuite d’études) ; * Est capable de déceler des signes de décrochage ; * Sait travailler avec un enseignant coordonnateur chargé d’une ULIS. |
| 1. **Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves** | **P4.** Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves | * Maitrise les rituels d’entrée et de sortie de classe ; * Sait instaurer un cadre de travail propice à l’exercice serein des activités des élèves ; * Sait instaurer des règles assurant la sécurité lors d’expérimentations en physique, chimie ; * Est capable de prévenir et de faire face aux conflits ; * Sait gérer le travail en classe entière, en groupes, en ateliers ; * Sait gérer la classe afin de permettre l’expression individuelle et/ou collective des élèves ; * Sait installer une relation de confiance et de bienveillance avec les élèves ; * Est capable de mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l’accès des élèves à l’enseignement supérieur ; * Sait organiser le travail des élèves dans et hors la classe ; * Est capable d’organiser un enseignement à distance. |
| 1. **Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves** | **P5.** Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves | * Utilise les évaluations diagnostique, formative, sommative pour l’enseignement ; * Sait diversifier le type et la forme des évaluations : expérimentales, écrites ou orales, individuelles ou collectives, avec ou sans outil numérique ; * Elabore et met en place les évaluations certificatives dans le cadre de la règlementation (sujets nationaux, situation de CCF,) ; * Intègre la stratégie d’évaluation dans son plan prévisionnel de formation ; * Sait définir le niveau d’exigence attendu ; * Communique aux élèves le degré d’acquisition de leurs compétences et les axes de progrès ; * Communique aux parents le degré d’acquisition des compétences de leurs enfants et les axes de progrès ; * Analyse les résultats obtenus et détermine les causes d’erreur ; * Valorise le travail personnel et collectif des élèves. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. **Coopérer au sein d'une équipe** | **CC10**. Coopérer au sein d'une équipe | | * S’assure de la continuité des enseignements et des actions éducatives ; * Participe aux réunions d’équipe, à des travaux menés en équipes disciplinaires ou transdisciplinaires ; * Coordonne l’équipe disciplinaire, prend en charge la gestion du laboratoire ; * Travaille en étroite relation avec les professeurs d’enseignement professionnel, le professeur principal… ; * Participe à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs ; * S’implique dans les Périodes de Formation en Milieu Professionnel ; * Place son action dans le cadre du projet d’établissement. |
| 1. **Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école / l’établissement** | **CC11**. Contribuer à l'action de la communauté éducative | | * Sait conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation ; * Prend part à l’élaboration du projet d’établissement ; * Siège aux différentes instances et conseils de l’établissement (conseils pédagogique, d’administration, de vie lycéenne, …) ; * Coordonne ses actions avec les autres membres de la communauté éducative (CPE / professeur principal / corps médico – social / …) en respectant les limites d’intervention de chacun des corps ; * Assure le tutorat d’un professeur (stagiaire, contractuel, en difficulté) ; * Assure des missions académiques. |
| **CC12.** Coopérer avec les parents d'élèves | | * Participe aux réunions parents-professeurs ; * Entretien un dialogue constructif avec les représentants des parents d’élèves ; * Contribue à l’élaboration du projet personnel de l’élève en concertation avec les parents ; * Utilise le cahier de textes et l’ENT de l’établissement ; * Utilise à bon escient le carnet de correspondance des élèves. |
| **CC13**. Coopérer avec les partenaires de l'école | | * Coopère avec les équipes pédagogiques d’autres établissements (liaison Collège-LP ; liaison LP-Lycée ; …) ; * S’implique dans des actions de partenariat avec des entreprises ; * Est capable de valoriser des filières de formation ; * Participe à des échanges avec d’autres établissements au niveau national, européen ou international. |
| 1. **Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages** | **P4.** Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves | | * Maitrise les rituels d’entrée et de sortie de classe ; * Est capable de prévenir et de faire face aux conflits ; * Sait gérer le travail en classe entière, en groupes, en ateliers ; * Sait gérer la classe afin de permettre l’expression individuelle et/ou collective des élèves ; * Sait installer une relation de confiance et de bienveillance avec les élèves ; * Sait organiser le travail des élèves dans et hors la classe ; * Est capable d’organiser un enseignement à distance. |
| 1. **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques** | | **CC1.** Faire partager les valeurs de la République | * Sait transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République ; * Veille à faire appliquer les règles de vie communes ; * Refuse toute discrimination. Les règles instaurées dans la classe sont appliquées à tous les élèves sans exception ; * Assure l’impartialité et la transparence des critères d’évaluation ; * Veille à personnaliser et étayer ses appréciations sur les bulletins scolaires ; * Connaît les graduations dans les punitions, les sanctions et les applique à bon escient ; * Respecte les limites de la sphère privée / publique ; * Aide les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances ; * Aide les élèves à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. |
| **CC2.** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école | * Connaît la politique éducative actuelle de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens ; * Connaît les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation. |
| **CC6.** Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques | * Accorde à tous les élèves l’attention et l’accompagnement appropriés ; * Evite toute forme de dévalorisation à l’égard des élèves ; Est respectueux des élèves ; * Promeut l’égalité entre les filles et les garçons ; * Assure le bien être, la sécurité et la sûreté des élèves ; * Sait prévenir et gérer les violences scolaires ; * Contribue à identifier les situations de maltraitance ou de grande difficulté sociale ; * Instaure des règles de vie de classe qui s’appuient sur le règlement intérieur ; * Respecte et fait respecter le règlement intérieur ; * Respecte les locaux et les matériels mis à disposition ; * Respecte les règles de confidentialité pour les élèves et leurs familles. |
| 1. **Accompagner les élèves dans leur parcours de formation** | | **CC5.** Accompagner les élèves dans leur parcours de formation | * Contribue à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par les élèves ; * Conçoit des activités de remédiation et de consolidation des acquis ; * Conçoit des activités pour la poursuite d’études ; * Favorise le travail personnel de l’élève hors classe ; * Participe à l’accompagnement renforcé (consolidation ; accompagnement personnalisé et à l’accompagnement à l’orientation) ; * Participe aux conseils de classe, aux commissions éducatives si nécessaire ; * Contribue aux différents parcours éducatifs ; * Contribue à la coordination des enseignements et des actions éducatives. |
| 1. **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel** | | **CC14.** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | * Est capable d’identifier ses besoins en formation, pour actualiser ses connaissances et développer de nouvelles compétences ; * Connaît l’offre académique de formation (PAF) ; * Participe à des formations disciplinaires, didactiques et pédagogiques… ; * Utilise les outils numériques pour échanger et se former. * Participe à des séminaires, colloques et conférences ; * Participe à la rédaction d’ouvrages et/ou de publications ; * Conduit des travaux de recherche (disciplinaires, didactiques, épistémologiques ou pédagogiques) ; |

**Compétences transversales pouvant être également évaluées dans le cadre des rendez-vous de carrière**

|  |  |
| --- | --- |
| **CC8.** Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier | * Maîtrise au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues ; * Participe au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves ; * … |
| **CC9.** Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier | * Utilise les outils numériques pour mettre en place l’individualisation des apprentissages ; * Participe à l’éducation des élèves à un usage responsable d’Internet ; * Utilise l’Espace Numérique de Travail de l’établissement à des fins de communication (cahier de textes, bulletins, appels…) ; * … |